



Madame, Monsieur,

Suite au nouveau protocole allégé dévoilé ce matin, voici les nouvelles mesures d'accueil à l'école :

A partir du lundi 22 juin **tous les élèves seront donc accueillis à l'école tous les jours, y compris les enfants de maternelle** (à l'exclusion des élèves qui n'avaient pas encore fait leur 1^{ère} rentrée). L'école étant à nouveau obligatoire, aucun cours ne sera assuré en distanciel.

Malgré l'allègement du protocole, **les groupes ne peuvent toujours pas être « brassés », ce qui rend impossible l'accueil en garderie le matin et le soir.** (Si vous avez besoin d'une attestation, merci de m'en faire la demande par mail.)

De ce fait, l'organisation de la restauration reste également un point sensible. Je demande à tous ceux qui le peuvent de reprendre leur enfant pour le déjeuner et de n'utiliser ce service qu'en cas d'absolue nécessité. Pensez à bien vous inscrire à la cantine sur le portail de la mairie.

Pour les maternelles et les CP qui déjeuneront au 1er service, les enfants peuvent être repris à partir de 11h45 le midi.

Les enfants de la classe de PS-MS uniquement pourront être accompagnés jusqu'à la porte par un adulte portant un masque et en respectant les distances. Vous ne pourrez pas entrer dans la classe et il ne faudra pas vous attarder devant la porte.

Afin d'éviter une affluence au portail, nous gardons l'organisation actuelle des entrées et des sorties :

- Les élèves dont l'initiale du nom de famille est entre **A** et **J** entreront entre 8h20 et 8h30 et sortiront entre 16h15 et 16h25.

- Les élèves dont l'initiale du nom de famille est entre **K** et **Z** entreront entre 8h30 et 8h40 et sortiront entre 16h25 et 16h35.

Les dispositions relatives à l'accueil des enfants des personnels indispensable à la gestion de la crise est supprimé.

Par ailleurs, le lavage des mains reste incontournable. Nous n'avons plus de réserve d'essuie-mains et la livraison est incertaine, c'est pourquoi nous demandons à chaque enfant d'apporter une petite serviette personnelle marquée à son nom.

Je suis consciente que cette organisation est contraignante et insatisfaisante pour votre situation professionnelle. Je reste à votre écoute si vous rencontrez des difficultés particulières. Soyez assurés que la sécurité des enfants et du personnel reste notre priorité.

Alexandra Trotel